

 <b>UNIVERSITÉ DE SHERBROOKE</b>	<b>STANDARD DE CONSTRUCTION</b>	
	<b>TERRASSEMENT ET TRAVAUX CONNEXES</b>	<b>02222</b>

## **PARTIE 1 - GÉNÉRALITÉS**

### **1.1 TALUS**

- 1.1.1 Prévoir une pente maximale de 30% (20% de préférence) pour les talus afin de permettre la tonte de pelouse en tracteur.
- 1.1.2 Toute pente supérieure à 30% devra être traitée avec de l'enrochement ou de la plantation de couvre-sol vivace ne nécessitant aucun entretien.

### **1.2 PELOUSE**

- 1.2.1 Prévoir de la tourbe cultivée de type Pâturin du Kentucky #1 aux endroits suivants :
  - .1 Talus
  - .2 Aménagement au périmètre du bâtiment
- 1.2.2 Prévoir un ensemencement hydraulique Canada catégorie certifiée no1, si indiqué par l'Université de Sherbrooke.
- 1.2.3 La tourbe et l'ensemencement seront déposés sur un lit de terre végétale de 4" minimum.